

Source du risque	<p>Liste des Travaux réglementés soumis à demande de dérogation pour les Apprentis mineurs Autorisation par l'Inspection du travail en date du 04/09/2014 Validité 3 ans → 03/09/2017</p>	<p>CAP INSTALLATEUR SANITAIRE</p> <p>Liste Nature des travaux</p> 
Activité	D. 4153-17 - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60	<p>Dégraissant nettoyant d'origine végétal KF Nettoyage pièces</p> <p>Colle PVC GEB GEBSOPLAST Collage réseaux fluidiques</p> <p>Antigel (inhibiteur de corrosion) SENTINEL X500 Purger, contrôler circuits</p> <p>Décapant 800 castolin Décapant brasure</p> <p>Acide tartrique contenant 5 à 10% de soude caustique Détartrant</p>
Equipement de travail	D4153-22 - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence la moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452- 6	<p>Chalumeau oxyacétylène Brasage / Soudage / Oxydécoupage</p> <p>Chalumeau PROPANE Brasage / Soudage</p>
Equipement de travail	<p>D. 4153-28 - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien :</p> <p>« 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ;</p> <p>« 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement</p>	<p>Extrudeuse électrique Assemblage</p> <p>Cintreuse électrique Cintrage</p>
Equipement de travail	D. 4153-33 - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement	<p>OXYGENE ACETYLENE LINDE GAS Soudage réseaux fluidiques</p> <p>Gaz naturel Purger, contrôler circuits</p> <p>Propane Purger, contrôler circuits</p>
Equipement de travail	D. 4153-31 - montage et démontage d'échafaudages	

Source du risque	<p>Liste des Travaux réglementés soumis à demande de dérogation pour les Apprentis mineurs</p> <p>Autorisation par l'Inspection du travail en date du .../.../201..</p> <p>Validité 3 ans → .../.../201..</p>	<p>CAP INSTALLATEUR SANITAIRE</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Cachet de l'entreprise </div> <p>Liste à remplir</p> <p>Nature des travaux</p>
Activité	<p>D. 4153-17 - travaux impliquant la préparation, l'emploi, la manipulation ou l'exposition à des agents chimiques dangereux définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60</p>	<p>.....</p> <p>Nettoyage pièces</p> <p>.....</p> <p>Collage réseaux fluidiques</p> <p>.....</p> <p>Purger, contrôler circuits</p> <p>.....</p> <p>Décapant brasure</p> <p>.....</p> <p>Détartrant</p>
Equipement de travail	<p>D4153-22 - travaux susceptibles de les exposer à des rayonnements optiques artificiels et pour lesquels les résultats de l'évaluation des risques mettent en évidence la moindre possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition définies aux articles R. 4452-5 et R. 4452- 6</p>	<p>.....</p> <p>Brasage / Soudage / Oxydécoupage</p> <p>.....</p> <p>Brasage / Soudage</p>
Equipement de travail	<p>D. 4153-28 - travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien :</p> <p>« 1° des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ;</p> <p>« 2° des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement</p>	<p>.....</p> <p>Assemblage</p> <p>.....</p> <p>Cintrage</p>
Equipement de travail	<p>D. 4153-33 - travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L.557-28 du code de l'environnement</p>	<p>.....</p> <p>Soudage réseaux fluidiques</p> <p>.....</p> <p>Purger, contrôler circuits</p> <p>.....</p> <p>Purger, contrôler circuits</p>
Equipement de travail	<p>D. 4153-31 - montage et démontage d'échafaudages</p>	